

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1871

présenté par

M. Abad, M. Fasquelle, M. Albarello, Mme Rohfritsch, M. Straumann, M. Hetzel, M. Vitel,
M. Chartier, M. Daubresse, M. Morel-A-L'Huissier, M. de Ganay, M. Breton, M. Decool,
M. Gandolfi-Scheit, Mme Grommerch, M. Sturni, M. Luca, M. Chevrollier, M. Ginesy,
M. Courtial, M. Gest et M. Siré

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« production »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 28 :

« électrique, à mesure de l'amélioration des performances économiques et techniques des énergies renouvelables ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Le nucléaire est l'énergie bas carbone la plus compétitive pour les années à venir. Le coût économique complet de production du nucléaire existant (incluant les travaux de rénovation, la gestion des déchets et la déconstruction du parc) est estimé par la Cour des comptes entre 56,4 et 61,6 €/MWh sur la période 2011-2025, selon la méthode retenue pour traduire l'allongement de la durée de fonctionnement. Ce prix est, dans tous les cas, plus compétitif que les autres modes de production ; des centrales thermiques à flamme (70 à 100 €/MWh) aux renouvelables (85 à 285 €/MWh).

Il faut également développer les synergies entre énergies nucléaire et renouvelables. Le parc nucléaire constitue un socle favorable à la croissance des énergies renouvelables : il fournit de l'énergie en base en continu, suffisamment flexible pour s'adapter au développement des

renouvelables, et assure, avec les autres moyens de production, la sécurité d'alimentation du système à tout instant, en particulier lorsque la production des renouvelables intermittentes est réduite, notamment en raison des conditions météorologiques.

Enfin, il paraît nécessaire de développer une stratégie claire sur le développement des énergies renouvelables. Pour développer une filière industrielle, il faut de la lisibilité. Il faut que les mécanismes de soutien soient couplés à une planification qui offre une lisibilité pluriannuelle, notamment concernant les appels d'offres. Sans cette dernière, les investissements ne pourront s'effectuer, et le soutien sera moins efficace. Il faut aussi évoluer progressivement et sans rétroactivité vers les nouveaux mécanismes de soutien, sans brutaliser les filières.